

**CANDIDATURE ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS
CLASSE DE SECONDE**

Date limite de réception des candidatures au lycée : 9 juin 2023

Le choix de l'enseignement optionnel EPS n'est pas compatible avec un autre enseignement facultatif général.

IDENTITE ET SCOLARITE DE L'ELEVE (A remplir par les parents de l'élève)

COLLEGE D'ORIGINE :

NOM DE L'ELEVE :

PRENOM DE L'ELEVE :

L'enseignement optionnel EPS prolongera l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles activités physiques et sportives centrées autour de 2 activités, le Golf ou le Tennis. Au LPO A De Gaulle, les activités proposées sont des menus de 3 activités réparties sur les **3 années de lycée**

Choix de l'élève :

Golf/Musculation/Yoga

Tennis/Musculation/Yoga

L'inscription à cet enseignement optionnel est effective pour les 3 années de scolarité de lycée et implique engagement et investissement de l'élève dans la formation. Les notes obtenues seront comptabilisées en 1^{ère} et en terminale dans la partie de contrôle continu des notes du baccalauréat.

L'enseignement optionnel EPS est un enseignement de **3h/semaine** qui induit donc un supplément d'heures inscrits à l'emploi du temps de l'élève et potentiellement la perte d'une demi-journée libre.

1. Pour les élèves ayant choisi l'enseignement EPS Golf/Musculation/Yoga

Avez-vous déjà pratiqué ou pratiquez-vous le Golf ? OUI NON

2. Pour les élèves ayant choisi l'enseignement EPS Tennis/Musculation/Yoga

Etes-vous licencié de la FFT ? OUI NON

Numéro de licence :

Si oui, dans quel club jouez-vous ?

Combien d'heures par semaine ?

Etes-vous classé ? OUI NON

Précisez votre classement (si non classé, inscrire NC) :

Quelle autre activité sportive pratiquez-vous en club régulièrement ?

Les demandes d'inscription dans l'enseignement optionnel EPS doivent être transmises par l'établissement d'origine au LPO Anthonioz De Gaulle. Pour toute demande d'information, vous pouvez adresser un mail à ce.0301654k@ac-montpellier.fr

EVALUATION PEDAGOGIQUE DE L'ÉLÈVE (à remplir par le professeur principal de la classe et le professeur d'EPS)

Critères d'évaluation pour l'année de 3 ^{ème}	Sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la valeur la plus élevée
L'élève est sérieux et investi dans les différents enseignements.	
L'élève est organisé et capable de travail en autonomie.	
Le niveau en EPS est satisfaisant	
L'élève est actif à l'oral	
L'élève sait écouter les autres, respecter leur prise de parole et leurs opinions	
L'élève s'investit au mieux de ses capacités dans les activités qui lui sont proposées.	

Signature des parents :

Cachet de l'établissement :

Présentation de l'organisation de l'enseignement optionnel.

1. Pour les deux enseignements optionnels lors de l'année de seconde, les élèves auront comme thèmes d'étude : **Activité physique et sportive et santé mais aussi Activité physique et sportive et développement durable.**

Ces deux thèmes d'étude s'inscrivent dans un projet plus large autour de la bienveillance déjà existant sur le niveau 2^{nde} depuis 3 ans, avec notamment un travail en partenariat avec la fondation corse AFC HUMANI et qui a donné lieu depuis 2017 à une conférence autour de la non-violence à laquelle assiste tous les élèves de 2^{nde}, à la rédaction encadrée par l'équipe d'EPS d'un guide de la bienveillance et de l'organisation à l'automne 2019 d'une course solidaire.

L'élève sera invité à mener une réflexion pédagogique sur ces thèmes d'étude, concrétisée par une production écrite ou une présentation orale.

2. Pour les deux enseignements optionnels lors de l'année de première, la méthodologie de projet sera au cœur des apprentissages. L'enseignement optionnel en classe de 1^{ère} impliquera là encore l'élève dans les deux mêmes APSA avec un thème d'étude différent : **Activité physique et sportive et communication.**

Il s'agira ici de conduire un projet collectif :

- Groupe Golf/Musculation : organisation d'un tournoi à visée caritative dans le cadre de la semaine de la solidarité organisée chaque année au sein de l'établissement.
- Groupe Tennis/Musculation : organisation d'une initiation à l'activité tennis pour les personnels et des élèves au sein de l'établissement.

3. Pour les deux enseignements optionnels lors de l'année de terminale, les élèves devront développer leurs compétences orales et préparer le supérieur

A travers ces APSA (en terminale, Golf/Yoga et Tennis/Yoga), les élèves seront invités à réfléchir sur le thème de l'Activité Physique et sportive et les métiers du sport au sens le plus large possible.

Il s'agit ici d'ouvrir le champ des possibles.

Nous avons donc choisi pour poursuivre ces objectifs trois thèmes au sein de la liste proposée par le bulletin officiel. Il s'agit :

- Activité physique, sportive, artistique et santé.
- Activité physique, sportive, artistique et environnement.
- Activité physique, sportive, artistique et métiers du sport.

Les élèves seront invités à travailler sur l'un de ces trois thèmes afin de présenter un dossier à soutenir lors d'un oral où des enseignants d'autres disciplines seront susceptibles d'être présents.